

Le Jeudi 11 mars, Nous votons en Sciences pour le CONSEIL DE GESTION

Qu'est ce qu'un Conseil de Gestion ?

Le Conseil de Gestion réunit des profs, des étudiants et des biatoss (personnels administratifs et techniques) élus, ainsi que des « personnalités extérieures » à l'échelle de l'UFR. C'est lui qui élit le doyen et qui prends les décisions dans la Faculté.

Vous ne saviez pas ? Normal ! L'université ainsi que les syndicats sortants organisent l'opacité. Avez-vous pu lire un compte rendu de mandat ? Avez-vous été informé une seule fois par les élus ou par l'université du fait même qu'il existait un conseil de gestion, où sont présents des prétendus « représentants des étudiants » ?

La cogestion : une chimère pour nous endormir !

Il y a très peu d'élus étudiants dans ce conseil : 8 (3 licences, 3 masters, 2 doctorants) sur un conseil de 32 membres. Les étudiants, extrêmement majoritaires en nombre au niveau de l'Université et minoritaires dans les conseils, se retrouvent donc prisonniers des décisions prises par l'institution. **La présence étudiante dans les conseils n'est qu'un alibi pour faire croire qu'il est possible de faire changer les choses de l'intérieur et que la voix des étudiants est écoutée.**

Il est pourtant primordial de s'intéresser à la vie de la fac !

En effet, ce sont nos études qui sont en jeu, aussi bien au niveau de leurs qualités que dans une vue plus générale, comprenant nos bourses, nos frais d'inscriptions, nos logements, nos emplois et toutes les nécessités matérielles qu'imposent la vie d'étudiant. **Nous ne gagnerons rien – ou que des miettes – par les élections, c'est de façon continue qu'il faut agir, défendre nos droits et en créer de nouveaux !**

Pourquoi se présenter alors ?

Être présents dans les conseils nous permet trois choses :

- Tout d'abord, nous avons ainsi **accès aux informations** et pouvons les diffuser. Sans cela, nous ne sommes pas mis au courant de ce qui va nous arriver, de ce qui est décidé : **allons chercher l'information là où elle est !**
- Ensuite, cela oblige l'université à **nous reconnaître** et accroît nos moyens d'action.
- Enfin, dans des situations particulières et notamment en période de lutte sociale, cela permet de **faire pencher la balance du côté de l'intérêt étudiant** et de faire entendre un autre discours.

Votons
AGEC

Partant du constat que les intérêts matériels et moraux des étudiants de Paris XII ne sont pas défendus concrètement par les autres syndicats, nous avons décidé de constituer un **syndicat local** pour défendre nos intérêts coïncidant avec l'intérêt général. Nous sommes un **syndicat de lutte** et non un syndicat cogestionnaire. Nous luttons pour la reconnaissance d'un droit universel et inaliénable à l'éducation et à l'accès au savoir. Cette position semble déranger puisque le principal syndicat de l'UPEC se sent obligé d'user de méthodes mafieuses : intimidation et violences.

Pour nous contacter, à n'importe quel sujet, n'hésitez pas : <http://www.agec94.org> et agec.contact@gmail.com.